

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE

PACA



CSE du 29 janvier 2026

Vos élus CSE

Eric CHAUVEAU
Marie Hélène TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri-Pierre LOPES
Frédéric PICHON DE
BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

Votre Représentante syndicale SNAP

Céline GUISEPPI

Loi Plein Emploi 2026 - Plusieurs déclarations des différentes organisations syndicales sur la baisse des effectifs faisant le parallèle avec la communication du SNAP consultable [ICI](#)

Le Directeur Régional indique qu'il est conscient des difficultés auxquelles France Travail va être confronté cette année et confirme qu'il va falloir prioriser nos actions. Il annonce qu'il n'y aura pas de baisse d'effectif sur les fonctions support, cette année, compte tenu du contexte budgétaire. Il déclare vouloir maintenir deux objectifs : accompagner les managers qui vont devoir développer leur capacité à dire « non » pour aller uniquement sur des événements utiles à valeur ajoutée pour France Travail et prioriser la santé mentale des collaborateurs, notamment au regard des résultats du dernier baromètre interne et de l'indicateur d'engagement.

Consultation sur les DUERP 2025

Pour rappel, le document unique (DU) est la transcription (et la mise à jour) par écrit des résultats de l'évaluation des risques. Il répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs et assure la traçabilité collective de ces expositions. Sa tenue est imposée à l'employeur par le code du travail dans son article R. 4121-1. Sur l'année 2024, les DUERP étaient à 80 % à la main de la DR et 20 % à la main des sites. En 2025, les DUERP sont ouverts au DAFT (volonté nationale) avec un appui régional (20 %) – pour l'année 2026, les DUERP seront ouverts dès février 2026 pour permettre le travail collaboratif entre la DR et les sites.

Les élus de la CSSCT prennent acte de la présentation du DUERP 2025. Ils constatent que ce document est formellement conforme aux exigences réglementaires (identification des risques, cotation, mesures existantes), mais qu'il demeure largement déclaratif.

Les élus souhaitent également alerter sur la méthode d'élaboration du DUERP, marquée par une autonomie quasi totale laissée aux directeurs d'agence pour la remontée et l'évaluation des risques.

Cette organisation, sans cadrage suffisamment homogène ni accompagnement renforcé, génère :

- des écarts importants d'appréciation des risques entre sites,
- une hétérogénéité des cotations,
- et un risque de sous-évaluation de certaines situations, notamment en matière de risques psychosociaux et de sécurité.

Demandes formulées par les élus de la CSSCT

Les élus de la CSSCT demandent :

- une réévaluation approfondie des risques psychosociaux (RPS), reposant sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs plus fidèles à la réalité du terrain ;
- l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel, clairement priorisé, chiffré et assorti d'indicateurs de suivi, présenté régulièrement en CSSCT et en CSE ;
- une analyse spécifique des sites identifiés comme à risques, intégrant l'organisation du travail, l'accueil du public et les dispositifs de sécurité ;



CSE du 29 janvier 2026

CSE
PACA

- un retour systématique en instance sur les incidents graves ou répétés, avec analyse des causes et actions correctives associées ;
- l'actualisation et le suivi du DUERP, afin d'en garantir la cohérence, l'homogénéité et l'efficacité.

Conclusion

Sans évolution de la méthode et sans pilotage plus structuré, le DUERP ne peut répondre pleinement aux enjeux actuels de santé, de sécurité et de conditions de travail. Les élus de la CSSCT rappellent que la prévention ne peut reposer sur une responsabilité isolée des directions locales, mais doit s'inscrire dans une démarche collective, coordonnée et suivie dans le temps.

SNAP Déclaration SNAP :

Pour le SNAP, le meilleur outil de cotation des risques au travail reste les alertes remontées en temps réel par les salariés et les représentants du personnel. Pour 2026, les avis des DAFT ont été pris en compte cependant un équilibre serait souhaitable entre DAFT et DR. Pour ces raisons, le SNAP vote Abstention

Information avant consultation sur les évolutions de l'Organigramme DR

Le Directeur Régional réaffirme qu'il n'y aura pas de baisse de fonctions support, cette année, et se fera à iso-effectif, (malgré la cible, sur 3 ans, à moins 53 postes). Sur les 26 postes évoqués, 2 à 3 postes seront potentiellement recrutés en externe. Dans les grandes liges, par le biais de cette réorganisation, la Direction juge nécessaire de mettre en avant le pôle contrôle, la DT13 partirait en agence et il y aura une fusion de 3 équipes Indemnisation

SNAP Quand vous évoquez un rapprochement DRAO DAC, est-ce que cela s'entend également en termes de déménagement physique des équipes de la DAC vers la DR ? Le rapprochement DRAO DAC implique un déménagement physique. Sur les deux prochaines années la totalité des collaborateurs de Rabatau déménageront sur le site de la Capelette et toutes les actions mises en place par la Direction en termes de réorganisation donne lieu à un transfert des services.

A l'unanimité, l'ensemble des élus CSE et organisations syndicales votent une expertise sur le sujet et désigne le cabinet DEGEST. Nous invitons tous les salariés qui seront interrogés, lors de l'expertise, à s'exprimer librement sur ce sujet.

Présentation des derniers résultats du « Baromètre Interne »

La participation passe de 68%, en mars 2025 à 73%, en octobre 2025, pour la région PACA. Le taux de participation au Baromètre Interne est en PACA supérieur de 6 points à la moyenne nationale.

SNAP Nous notons que le seuil critique des 50% a été dépassé sur la perception de l'avenir. Aujourd'hui en PACA, moins d'un agent sur deux est confiant dans son avenir au sein de France Travail, encore une fois sous le National.

SNAP D'autre part, dans le réseau, en réaction aux résultats du baromètre, certaines actions se mettent en place, comme par exemple, l'envoi de formulaire à destination des agents avec des questions ciblées pour recueillir leur avis ou encore la mise en place de groupes de travail « sans ELD » pour faire remonter des idées afin d'améliorer le prochain BIFT.

Au SNAP nous sommes assez inquiets car ce genre de pratiques pouvant conduire à faire porter la responsabilité des résultats du prochain baromètre sur les agents !

La Direction rassure sur le fait que ces groupes d'expression n'ont pas vocation à être en réaction aux résultats du BIFT mais juste des groupes d'échanges et de libération de la parole des agents. La Direction va rappeler ce cadre.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère





CSE du 29 janvier 2026

CSE

PACA

Présentation des évolutions 2026 liées à l'hébergement et la restauration des stagiaires

A compter du 1er mars 2026



Hébergement

Ce qui change:

Chaque stagiaire fera sa propre réservation dans OGD, libre-choix de l'hôtel selon la note de déplacement disponible dans l'intranet

Validation manager en cas de dépassement du plafond



Transport

Ne change pas :

Accessible dans PCM
OGD – privilégier les transports en commun



Restauration

Ce qui change:

Chaque stagiaire devra prévoir son repas :
- au restaurant et faire une note de frais (plafond 21€ le midi et 25€ le soir) via SAP Concur OGD – remboursement à J+2 (attention **pas de salle de restauration** mise à disposition au sein de l'Académie Sud-Est)

SNAP En cas d'inscription tardive à une formation ou de réservation effectuée trop tardivement (session peu remplie, changement de poste nécessitant une formation rapide, contraintes organisationnelles, etc.), les stagiaires peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un hébergement. Si une telle situation devait entraîner une absence en formation, celle-ci serait-elle considérée comme un désistement du stagiaire ? Par ailleurs, des solutions alternatives peuvent-elles être envisagées dans ce type de cas ?

En cas d'inscription tardive et pénurie d'hébergement au tarif limité de 100€, la Direction assure qu'il y aura la possibilité de réserver à un tarif dé plafonné exceptionnellement.

SNAP La validation des frais de déplacement, lorsqu'ils dépassent certains seuils, nécessite l'accord du REA. Il en va de même pour les réservations d'hôtel effectuées via OGD lorsque le montant dépasse 100 € par jour (chambre et petit-déjeuner inclus). En cas d'absence du REA, qui est habilité à procéder à cette validation ? Une mutualisation de la validation au sein de l'équipe de direction peut-elle être envisagée pour les frais de déplacement et les réservations sur OGD, compte tenu du délai de 72 heures requis pour effectuer ces démarches ?

Un REA peut déléguer sa signature à un autre REA lorsqu'il est absent pour faciliter la validation des frais. Un rappel sera fait aux ELD pour sécurisation.

SNAP Enfin, pourriez-vous confirmer et préciser les délais de remboursement des notes de frais, au regard de l'augmentation prévue du volume de ces opérations à compter du 1er mars 2026 ?

Garantie de paiement sous J+2 maximum.

SNAP Pour les apprenants et les formateurs occasionnels souhaitant, dans le cadre de formations d'une durée de 2 à 5 jours, effectuer des allers-retours quotidiens entre leur domicile et le lieu de formation (salle de l'académie), pour des raisons personnelles ou en raison d'une offre hôtelière insuffisante ou dont les tarifs dépassent le plafond de 100 €, l'établissement prendra-t-il en charge les frais liés à ces déplacements ? Par ailleurs, les temps de trajet quotidiens sont-ils pris en compte dans ce cadre ? Sera-t-il possible de faire des frais quotidiens plutôt qu'hebdomadaires ?

Les notes de frais pourront être faites quotidiennement

SNAP Pouvez-vous nous indiquer les modalités pratiques et le process pour l'obtention d'une avance de frais avant le départ en formation ?

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère





CSE du 29 janvier 2026

CSE

PACA

Avez-vous prévu une communication et une notice pour permettre au PNE qui sont les premiers concernés ?

Si des salariés sont en difficulté financière, il est possible de solliciter une avance.

SNAP Concernant la restauration du midi, cette organisation est susceptible de poser des difficultés logistiques et pratiques selon les lieux de formation, dans la mesure où les apprenants ne peuvent pas déjeuner au sein de l'académie pour ceux qui le souhaiteraient. Par ailleurs, cette situation ne favorise pas la cohésion d'équipe, les participants étant amenés à se restaurer de manière individuelle, d'autant plus que l'offre de restauration peut être limitée dans certains sites. Le SNAP alerte sur cette gestion de la logistique repas qui va incomber aux formateurs. Rappelons d'ailleurs que l'indemnité journalière n'a pas été réévaluée depuis fort longtemps !

SNAP Quels sont les codes à renseigner dans Horoquartz pour les apprenants en formation :

- Formation avec déduction du ticket restaurant ?
- Formation avec maintien du ticket restaurant ?

Des exemples précis pourraient-ils être fournis afin de faciliter la compréhension et d'assurer une saisie homogène ? Par ailleurs, un éclaircissement est nécessaire concernant la situation du site d'Aubagne : depuis septembre 2025, il n'y a plus de restauration le midi et les apprenants déjeunent à l'extérieur, avec établissement d'une note de frais. Toutefois, plusieurs apprenants signalent une double déduction de tickets restaurant le mois suivant, liée à une déclaration « formation avec déduction du ticket restaurant ».

Y-a-t-il une coordination entre les services RH et comptabilité sur ce sujet ?

Une information claire va être diffusée dans le réseau auprès des stagiaires et formateurs (code Horoquartz, etc...) + un pas à pas pour OGD pour accompagner le changement et faciliter les démarches de remboursement. Des salles de formation de niveau 2 vont être déployées sur d'autres sites pour justement éviter des déplacements et les réservations de nuitées.

Campagne EPA 2026

- Période retenue : du 02/02/26 au 30/04/26
- Population concernée : agents de droit privé et droit public
- Agents éligibles : CDI sans ancienneté et CDD de 12 mois consécutifs minimum à la date de fin de campagne

SNAP Dissocier le descriptif d'activité de l'EPA est une bonne nouvelle, tant pour les managers que pour les agents, dans la mesure où cela va permettre des échanges plus constructifs au cours de l'entretien sans se focaliser sur cette tâche chronophage, à faible valeur ajoutée.

SNAP Pouvez-vous nous confirmer que les questions relatives aux promotions pourront être abordées dans le cadre des EPA. Si c'est le cas, une communication générale pourrait être fortuite au regard des pratiques ancrées dans les ELD et les collectifs.

La Direction nous indique que l'EPA est effectivement un espace d'échanges où ce sujet peut être abordé.

Contingent heures supplémentaires 2026 et bilan 2024

Au vu de la souffrance de certaines activités dans le réseau, le SNAP s'étonne de voir le nombre d'heures supplémentaires allouées au réseau diminuer au profit de la DR et de la réserve régionale (-3000 heures pour le réseau, +700 heures pour la DR, +2000 pour la réserve régionale par rapport à 2024).

La Direction précise que le bilan 2025 sera produit en fin de mois février, car les heures de décembre sont payées en janvier et rappelle que les heures supplémentaires sont attribuées à la demande des managers et qu'il ne doit pas y avoir de dominantes plus privilégiées que d'autres.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère





CSE du 29 janvier 2026

CSE

PACA

Vote projets ASC

BILLETTERIE



Théâtre Gally Sanary sur Mer : Le 27 mai 2026 : Olivier de Benoist

Palais Nikaia Nice : Le 13 novembre 2026 : Vanessa Paradis

RCT Toulon : Bayonne week-end du 25/26 avril (dates à confirmer) - Bordeaux week-end du 30/31 mai (dates à confirmer)

JOURNEES A THEME



DROP IN à Vidauban : le 29 août 2026: parc aquatique éphémère - repas inclus

INITIATION ASTRONOMIE VITROLLES : le 20 mai 2026 durée 1H30 à 2H00

ASTRO RANDO SAINTE VICTOIRE : le 19/09/2026, 45mn/ 1h, observation du coucher du soleil

ATELIER POTERIE CARNOULES : le 20 juin 2026, partir de 5 ans jusqu'à 8 ans accompagné par 1 adulte, durée 3h

ILES DE LERINS CANNES : le 20 juin 2026, journée + activités paddle ou kayak + traversée en bateau + repas boissons

COLONIES



EMBRUN du 5 au 11 juillet 2026 départ Marseille, camp pour 13/17 ans séjour été montagne + lac,

CORSE du 17/07 au 26/07/2026, séjour 13/17 ans, activités nautiques, départ Marseille ou départ Nice

GINASSERVIS du 19 au 24 juillet 2026 et 16 au 21 août 2026, séjour de 6j/5n, hébergement à la ferme, départ Marseille ou départ Nice

SERRE PONCON du 22 au 31 juillet 2026, séjour 10j pour les 8/15 ans, séjour été montagne, départ Marseille

MEANDRES EN VERCORS du 02/08 au 08/08 séjour 6/12ans, hébergement à la ferme. départ Marseille

BORMES LES MIMOSAS du 05 au 11 juillet et du 9 au 15 août pour les 6/12 ans et du 02 au 13 août pour les 12/17ans

LINEAIRES



TLC VACANCES : 8 semaines du 05/07/2026 au 30/08/2026, Camping Saint Cyprien, mobil home 6 places avec TV, Clim, 2 chambres, terrasse, WC séparé, aire de jeux enfants + animations

PARTENARIAT AVEC TCL VACANCES : 1 mobil home de 4 places, 2 chambres 235€ la semaine sauf juillet et août, valable sur avril, mai, juin et septembre en fonction des disponibilités du prestataire en contactant directement le prestataire avec 1 numéro attribué

ARBRES DE NOEL



Musée Océanographique de Monaco : le samedi 19/12/2026 et dimanche 20/12/2026 pour 500/600 personnes avec activités, chasse au trésor, goûter grande salle et boissons.

Convention avec le Théâtre « LA SCALA » à AVIGNON moins 15% sur la saison hiver et 30% pendant le festival d'Avignon

Pensez à consulter régulièrement le site du CSE!

Prochain CSE: 26 février 2026

Les élu(e)s CSE/RS SNAP PACA

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP PACA

syndicat.snap-paca@francetravail.fr

J'adhère

